



## ARIFOR INFO N°79

### Contrats d'apprentissage / Contrats alternés

▪ **« L'apprentissage en France – enjeux et développements »**. Cette synthèse documentaire propose : un panorama de l'apprentissage, une présentation des principaux textes juridiques, des statistiques émanant du ministère de l'Education Nationale et du ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, une bibliographie analytique et une reproduction d'articles publiés par le Centre Inffo. (*Centre Inffo réf.n° 1302 – juin 2004 - 155 p*). **Prêt possible à l'ARIFOR**

▪ **« L'alternance et l'apprentissage »**

Synthèse de la journée d'échanges et de réflexion organisée par la 5<sup>ème</sup> commission du CESR Conseil Economique et Social en date du 25 mars 2004. Thèmes abordés : L'alternance, une pratique à construire – moderniser l'apprentissage : 50 propositions pour former plus et mieux. (*Conseil Economique et Social Régional de Champagne-Ardenne – juin 2004 - 17 p*)

**Prêt possible à l'ARIFOR**

▪ **« L'apprentissage dans le secteur public : hausse des entrées en 2002 »**. Depuis la fin 1993, l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics peuvent embaucher en contrat d'apprentissage. Le nombre d'entrées progresse en 2002. (*Premières informations n° 27.1 – juillet 2004 - 4 p*).

### Diplômes

▪ **« Licence-master-doctorat : Reims et Amiens s'y mettent »**. Les universités de Reims et d'Amiens passent au système LMD (Licence Master Doctorat) en septembre 2004. L'harmonisation européenne des diplômes entraîne une offre de formation « enrichie et resserrée », selon Gérard Mary, le président de l'université rémoise. (*L'Ardennais - 5 juillet 2004*).

▪ **Arrêté** du 24 juin 2004 relatif à différents titres professionnels : technicien administratif sanitaire et social, secrétaire assistant bilingue, technicien en gestion de production, technicien réparateur de véhicules industriels. (*Arr. 24 juin 2004 - JO Min. Emploi, du Travail et de la cohésion sociale – 10/07/2004*).

▪ **Arrêté** portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur bioanalyses et contrôles. (*Arr. 25 juin 2004 - JO Min. Education Nationale – 08/07/2004*).

### Emploi et formation

▪ **« Enquête sur les Besoins en Main d'Oeuvre – BMO 2004 en Champagne-Ardenne »**. Cette enquête annuelle réalisée en décembre 2003, est une source précieuse d'informations pour parfaire l'analyse du tissu économique de notre région, mais aussi pour orienter efficacement les demandeurs d'emploi vers les secteurs porteurs.

(Assedic Champagne-Ardenne – 4 p.).

▪ **« Les bénéficiaires de la revalorisation du SMIC et des garanties mensuelles de rémunération (GMR) au 1<sup>er</sup> juillet 2003 »**. Au 1<sup>er</sup> juillet 2003, 13,4% des salariés des entreprises non agricoles et hors intérim ont ainsi bénéficié de la hausse du SMIC ou des GMR. (*Premières informations n° 28.1 – juillet 2004 - 7 p*).

▪ **« Le marché du travail en mai 2004 »** Statistiques concernant les demandeurs d'emploi inscrits dans les fichiers de l'Agence Nationale pour l'Emploi. (*Premières informations n° 28.2 – juillet 2004 - 10 p*).

▪ **« Chiffres de l'emploi et de la formation professionnelle »** pour avril 2004 dans :

- les Ardennes,
- l'Aube,
- la Haute-Marne,
- la Marne,
- la Champagne-Ardenne

(*Indicateurs n° 04 – Drtefp Champagne-Ardenne – avril 2004*).

▪ **« Allocations de chômage – revalorisation au 1<sup>er</sup> juillet 2004 »**. Le montant des allocations journalières de l'assurance chômage est majoré de 1% au 1<sup>er</sup> juillet, tout comme le salaire de référence des allocataires.

(*Actualité Sociales Hebdomadaires n° 2366 – 02/07/2004*).

▪ **« Conjoncture de l'emploi et du chômage au premier semestre 2004 »**. Cette synthèse réalisée par la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche des Etudes et des Statistiques) indique une hausse de la croissance par le biais de différents graphiques et commentaires chiffrés. (*Premières informations n° 27.2 – juillet 2004 - 8 p*).

▪ **« ANPE Champagne-Ardenne – rapport d'activité 2003 »**. Ce document permet de mieux connaître l'ensemble des actions menées par l'ANPE auprès des demandeurs d'emploi et des entreprises

(*Direction Régionale de l'ANPE de Champagne-Ardenne – juillet 2004*).

**Prêt possible à l'ARIFOR**

▪ **« CRCI Champagne-Ardenne – rapport annuel 2003 »**. Ce document permet de connaître l'actualité de la CRCI et ses objectifs. Il est décliné en six grands domaines : la création/transmission d'entreprise, l'appui à l'international, l'appui aux entreprises, l'information/NTIC, la formation, les équipements gérés. (*Direction de la communication de la CRCI de Champagne-Ardenne – juillet 2004*). **Prêt possible à l'ARIFOR**

## *Entreprises et formation*

▪ **« Le nouveau Droit Individuel à la Formation (DIF) – comment s'acquiert-il ? Quand est-il acquis ? »** Pour certains, le DIF ne sera réellement ouvert qu'en 2005. Pour d'autres le dispositif s'appliquerait dès 2004. (*Le Monde Initiative – juillet/août 2004 - 1 p*).

▪ **« Egalité professionnelle – lancement du « label égalité » »**. Le premier ministre et Nicole Ameline, ministre de la Parité et de l'Egalité professionnelle, ont présenté, le 28 juin dernier, le « Label égalité » qui distinguera, dès septembre, les entreprises jouant la carte de la promotion de l'égalité professionnelle. (*Bref social n°14168 – 30 juin 2004 - 2 p*).

▪ **« L'évolution de la Formation professionnelle Continue et de la reconnaissance des compétences ».**

Synthèse de la journée interne organisée par la 5<sup>ème</sup> commission du CESR en date du 16 avril 2004. Thèmes abordés : Les enjeux de l'accord national interprofessionnel – le dispositif VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) en Champagne Ardenne – les contrats aidés : quelles évolutions ? (Conseil Economique et Social Régional de Champagne-Ardenne – juin 2004 - 28 p)  
**Prêt possible à l'ARIFOR**

## *Filières de formation*

▪ **« LMD : le CNAM proposera quatre domaines de master à la rentrée 2004 ».** Ces formations de niveau bac + 5 seront accessibles aux salariés, aux demandeurs d'emploi, aux travailleurs indépendants et professions libérales et aux étudiants. Contact attachée de presse du Cnam : Delphine Galibert 01.40.27.29.50. (AEF – 8 juillet 2004).

## **Illettrisme**

▪ **« La Chapelle Saint-Luc se lance dans l'expérimentation ».** Des clubs Coups de pouce, dans les écoles de la zone urbaine sensible pour prévenir l'illettrisme. L'ambition est de faire appel à des bénévoles pour accueillir, en dehors de l'école, des enfants rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. (Libération Champagne – 2 juillet 2004).

▪ **« Marie-Thérèse Geffroy fonctionnement de programmes régionaux de lutte contre l'illettrisme ».** La directrice de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) propose des programmes régionaux qui mettraient en synergie l'existant local et formaliseraient un appui aux parents dans la lutte contre l'illettrisme. (L'AEF – 6 juillet 2004).

## *Multimédia / Internet*

▪ **« Historique de la formation ouverte et à distance ».** Chaque nouvelle technologie de communication, dès son invention (radio, téléphone, télévision,...) a été utilisée pour développer des systèmes d'enseignement à distance. Bernard Blandin, directeur du département Cesi Online, présente les grandes étapes de l'émergence de la formation à distance puis de celle de la formation ouverte, et apporte un éclairage sur le terme passé dans l'usage courant : FOAD. (Actualité de la Formation Permanente n° 189 – mars – avril 2004 – pp. 69-71).

## *Organisme de formation*

▪ **« Le CFPPA d'Avize se met au service des demandeurs d'emploi ».** Le CFPPA d'Avize, l'ANPE d'Epernay et la Mairie d'Avize viennent de signer une convention de partenariat dont le but est de permettre et faciliter l'accès au site Internet de l'ANPE, notamment pour les demandeurs d'emploi du canton d'Avize mais aussi pour les stagiaires du centre de formation. Cette action vise à résoudre les problématiques liées au territoire et à l'éloignement des personnes en recherche d'emploi. (Premières informations n° 27.2 – juillet 2004 - 8 p).

## **Public divers**

▪ **« L'emploi et la formation des salariés seniors »**. Ce dossier fait le point sur les différentes analyses et initiatives développées sur la gestion des âges dans les entreprises, en particulier sur le volet formation. Au sommaire de cette revue d'étude et d'analyse : l'emploi des salariés seniors, le point de vue de la politique publique de l'emploi sur la question des seniors, âge, travail et formation : vers la réconciliation ?... (*Actualité de la formation permanente – Centre Inffo n°189 – mars/avril 2004 - 87 p*). **Prêt possible à l'ARIFOR**

▪ **« La mobilité professionnelle des cadres »**. Cette enquête a été réalisée auprès d'un panel de 3 000 cadres. L'échantillon est représentatif des cadres salariés des entreprises de 5 salariés et plus du secteur privé de janvier 2004 à mars 2004. (*Apec – Les études de l'emploi cadre – juin 2004 - 35 p*). **Prêt possible à l'ARIFOR – Cote 27.321**

## Public : handicapés

▪ **« Quand l'insertion professionnelle devient envisageable »**. Dans le Nord Pas de Calais, les acteurs de l'insertion et du soin ont réfléchi à un dispositif destiné à évaluer l'aptitude au travail des personnes handicapées psychiques et à les accompagner jusqu'à la formation ou l'emploi. Une collaboration dont les premiers résultats sont encourageants. (*Actualités Sociales Hebdomadaires n° 2366 – 2 juillet 2004 – pp. 39-40*).

## Public : jeunes

▪ **« L'activité du réseau des Missions Locales et PAIO en 2002 : près de 300 000 jeunes sans qualification reçus en entretien »**. En 2002, parmi les 910 000 jeunes en contact, 388 000 ont été accueillis pour la première fois par le réseau des Missions Locales et Paio, soit 5% de plus qu'en 2001. (*Premières informations n° 27.3 – juillet 2004 - 4 p*).

▪ **« Sauve qui peut les emplois jeunes ! »**, Sept années se sont écoulées depuis la création des emplois jeunes : 410 000 jeunes ont été embauchés depuis 1997, ils devraient être moins de 60 000 à la fin de l'année 2004. (*La gazette des communes n° 27 – 5 juillet 2004 - 2 p*).

## Secteur d'activité / Métier

▪ **« L'aéronautique s'organise pour faire face au choc démographique »**. L'industrie aéronautique et spatiale française anticipe ses besoins futurs en matière d'emploi et de formation. Elle devra gérer un renouvellement important de ses effectifs et verra la proportion de ses ingénieurs et cadres s'accroître. En effet, sur l'ensemble de la période 2000-2015, les flux de départs sont estimés à 50% de l'effectif total du secteur. (*Inffo Flash n° 639 -15 au 30 juin 2004 – p. 12*).

▪ **« Plan Orsec pour les métiers sanitaires et sociaux »**. Le Conseil économique et social a adopté, le 7 juillet dernier, un avis sur le recrutement, la formation et la professionnalisation des salariés du secteur sanitaire et social. Pour faire face aux difficultés de recrutement dans ce secteur, il a été suggéré de lancer un plan de résorption de l'emploi non qualifié via la validation des acquis de l'expérience, de privilégier l'avancement des personnels diplômés en exercice et de lancer une campagne d'information et de communication sur les métiers afin d'attirer les jeunes générations.

L'avis du CES est en ligne sur [www.ces.fr](http://www.ces.fr). (*Actualités Sociales Hebdomadaires n° 2367 – 9 juillet 2004 - pp. 9-10*).

▪ « **Les industries du médicament se préparent à des mutations majeures** ». Les entreprises du médicament (Leem) risquent d'être confrontées à des difficultés de recrutement. Pour s'y préparer, elles ont commandé une étude prospective sur l'emploi et les métiers dans leur branche. (*Info Flash n° 639 - 15 au 30 juin 2004 – p. 12*).

Site internet : [www.leem.org](http://www.leem.org)

## AGENDA

La Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Marne, informe du prochain :

**Appel à projets pour la mise en œuvre du programme SIFE du 2<sup>ème</sup> semestre 2004** dans le cadre de la procédure allégée prévue à l'article 30 du code des marchés publics.

La consultation sera lancée le jeudi 26 août 2004 à 9h00 et se clôturera le jeudi 23 septembre 2004 à 16h00.

Le dossier de consultation peut être retiré :

- En main propre à la DDTEFP, 60 avenue D. Simonnot, 51037 Châlons en Champagne

- Ou commandé par mail : [dd-51.IP@travail.gouv.fr](mailto:dd-51.IP@travail.gouv.fr)

## MESSAGES

▪ **L'OREF Picardie recrute**, en CDI, un(e) Chargée de mission, responsable de la mission d'observation de l'emploi et de la formation des personnes handicapées.

Lettre de motivation, CV et photo à envoyer à : OREF, 50 rue Riolan – 80000 Amiens

Tél : 03.22.82.20.50 – [orefp@wanadoo.fr](mailto:orefp@wanadoo.fr)

▪ **Les services de l'arifor seront fermés du 2 au 20 août inclus.**

▪ En cette période estivale, l'actualité étant moins chargée, vous recevrez un numéro d'Arifor info en juillet et un en août. Bonnes vacances.

## FICHES TECHNIQUES

▪ Les nouveautés du fonds documentaire de l'ARIFOR (n° 40).

▪ Présentation des outils Eval 2 – Aslos – ARL – Atelier espace – Séquoia communication.